

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE D'ENTRECHAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et le 30 avril, à 18h30, le conseil municipal de la commune d'Entrechaux, légalement convoqué en date du 24 avril 2026, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois d'avril, sous la présidence de monsieur le maire, Alexandre ROUX, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L. 2121-34).

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13 Nombre de conseillers représentés : 1 Votants : 15

Étaient présents : Mme Barbara BLANC, Mme Anne-Marie CARTERON, Mme Christiane COUVREUR, M. Dominique FRANÇOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine LECOEUR, Mme Lorène MEILLER, M. Thierry PASCAL, M. Johan POMEL, Mme Carla PORTAL, M. Alexandre ROUX, Mme Diane SOCKEEL

Absents excusés : M. Thomas PAULEAU a donné pouvoir à M. Alexandre ROUX

Absents : M. Bastien COUSTON

Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

N° 33/2026 Objet : Décisions du maire prises au titre de ses délégations

Le conseil municipal prend note des demandes de subventions réalisées par le maire au titre de ses délégations :

- 7 973,76 € sollicités soit 50 % auprès de la DRAC pour l'acquisition du fonds documentaire (total opération = 15 946,92 € HT)
- 11 410,52 € sollicités soit 40 % auprès de la DRAC pour l'acquisition de mobilier (total opération = 28 526,31 € HT)
- 1 026,91 € sollicités soit 50 % auprès de la DRAC pour l'acquisition de matériel informatique (total opération = 2 053,81 € HT)

Le secrétaire de séance,
Philippe GUINTRAND

Le maire,
Alexandre ROUX

Certifié exécutoire par le maire
compte tenu de la transmission en préfecture le,
et de la publication le 7 mai 2026

